

# Collectif FCO du Jura pour la liberté vaccinale

## Appel à Mobilisation

**Rassemblement**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> Juillet 2010 à 12 h 00**  
**devant le Palais de Justice de Dole**

**Procès de 21 Eleveurs au Tribunal de proximité de Dole  
pour avoir refusé de vacciner leurs animaux contre la FCO en 2009**

**12 h : Rassemblement et Pique-nique**

Devant le Palais de Justice de Dole  
39 rue des Arènes, 39107 Dole

**14 h : Audience publique au Tribunal**

---

**Mobilisons nous pour les soutenir !**

---

A l'automne 2009, près de 50 éleveurs jurassiens ont fait l'objet d'un procès verbal émanant des services vétérinaires parce qu'ils ont refusé de vacciner leurs animaux contre la FCO. Ils risquent de ce fait une amende de classe 4 pouvant aller jusqu'à 750 €/animal.

Soutenus par le Syndicat des Agrobiologistes du Jura, la Confédération Paysanne et le Syndicat des Eleveurs, ces éleveurs ont démontré, en refusant de vacciner leurs animaux, que la FCO n'est pas une catastrophe sanitaire, qu'il est possible de la soigner par des méthodes alternatives et que la plupart des animaux ont vécu cette maladie avec sérénité en développant une immunité naturelle permanente... bref, que l'on pouvait l'affronter sans verser des dizaines de millions d'euros à l'industrie pharmaceutique et sans introduire dans la chaîne alimentaire des adjuvants de vaccins aux effets incertains.

Les éleveurs sont déjà confrontés à une situation très difficile; cette attaque va les fragiliser davantage humainement et financièrement.

Ces 21 éleveurs sont les premiers éleveurs jurassiens à être convoqués.

**Venez nombreux ! Faites circuler l'information !**

## Petit historique

### **2008 : une vaccination facultative menée en dépit du bon sens**

Après l'infection en 2007 du Nord-est de la France, les experts considèrent que les élevages de cette zone sont en grande partie immunisés. Compte tenu du nombre de vaccins limités, ils recommandent au Ministère de vacciner en priorité la zone indemne limitrophe pour bloquer ou ralentir la propagation. Pourtant, le Ministre décide de vacciner en priorité les régions déjà touchées. Résultat : on gaspille les vaccins sur des animaux déjà immunisés et la propagation de la FCO se poursuit en 2008.

### **2009 : une campagne de vaccination à l'aveuglette...**

Dans un courrier de début novembre 2008 adressé au Ministre, les GDS de Franche-Comté s'interrogent sur les objectifs et la stratégie de celui-ci. Un peu plus tôt, les experts de l'AFSSA avaient déconseillé de lancer une campagne de vaccination massive sans avoir évalué au préalable son rapport coût/bénéfice. A plusieurs reprises dans les mois précédents, ils avaient souligné la difficulté d'éradiquer la maladie, un tel objectif supposant plusieurs années de vaccination obligatoire, à l'échelle européenne, avec le risque que l'existence de réservoirs à virus (notamment la faune sauvage) le remette en cause.

Qu'à cela ne tienne... le 4 novembre 2008, la vaccination est rendue obligatoire pour un an.

### **... et incohérente**

Le sérotype 8 ayant traversé la Franche-Comté en 2008, la plupart des animaux et des élevages ont été infectés et donc immunisés. Les sérologies effectuées par certains éleveurs dans toute la région attestent de cette couverture immunitaire.

La campagne de vaccination 2009 dans le Jura a donc conduit à vacciner des animaux déjà immunisés.

---

## **Collectif FCO du Jura pour la liberté vaccinale**

Je souhaite participer à la caisse de solidarité pour les éleveurs jurassiens ayant refusé de vacciner contre la FCO:

Nom.....  Je fais un don par chèque de 10 € ou plus  
(à l'ordre de la Confédération paysanne "Solidarité  
FCO").

Prénom.....

Adresse.....  Je souhaite être tenu(e) au courant  
des manifestations qui seront organisées par la  
suite

Code Postal.....Ville.....

E-mail/téléphone.....

Bon à renvoyer à :  
Confédération Paysanne de Franche-Comté  
19 Grande rue, 25800 Valdahon.  
Fax : 08.11.38.71.43